

République Française
Département de la Haute-Corse

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE L'ÎLE-ROUSSE – BALAGNE**

Séance du 27 avril 2026

Délibération n°2026/075

Objet : Mise à jour du tableau des effectifs

Nombre de membres			L'an deux mille vingt-six, le vingt-sept avril à 17h00, Le Conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au siège de la Communauté de communes de L'Île-Rousse – Balagne, sous la présidence de Monsieur Lionel MORTINI.
En exercice	Présents	Votants	
46	36	42	Joseph SAULI est désigné secrétaire de séance.
Pour	Contre	Abstentions	
42	-	-	Le quorum est atteint.
<p>Présents : ALBERTINI-MAESTRACCI Françoise – AMADEI Toussainte – BASCOUL Pierre-François – BASTIANI Angèle – BATTAGLINI Jean-Pierre – CANIONI Sébastien – CASALONGA Jérôme – CASANOVA Antone – CASTELLANI Jean-René – CECCALDI Attilius – COLOMBANI Barthelemy – COSTA Angèle – GENUINI Benjamin – GIOCANTI Marie-Dominique – GUERRIERI Jean-Paul – GIUNTINI Patricia – LEONETTI Laetitia – LIONS Romain – MARIANI Frédéric – MARTELLI Camille – MASSIANI Jean-Louis – MATTEI Joseph – MONTI-ROSSI William – MORTINI Lionel – ORSINI Joseph – ORSONI Stéphane – PETRIGNANI Yoann – POLI Jean-François – POLI Pierre – RAFFO Marie – ROMANI Sylvie – SALDUCCI Ange – SAULI Joseph – SAVELLI René – SAVELLI Vincent – TORRACINTA Marcel.</p>			
<p>Absents représentés : ANTOLINI Clémentine a donné procuration à ALBERTINI-MAESTRACCI Françoise – COLOMBANI Laurent a donné procuration à MATTEI Joseph – COSTA Jean-Luc a donné procuration à RAFFO Marie – ESCOBAR-SANTINI Alexandra a donné procuration à GENUINI Benjamin – GUERRINI Antoine a donné procuration à BASTIANI Angèle – TADDEI Marc a donné procuration à ORSINI Joseph–</p>			
<p>Absents : ANTONELLI Jean-Toussaint – FERRANDI Paul-Vincent – LECA Dominique – PINAUD Jean-Michel.</p>			
Convocation envoyée le : 14/04/2026		Certifié exécutoire,	
Et affichée le : 14/04/2026		Après transmission en Préfecture	
		Et publication de l'acte le : 30/04/2026	

VU le Code général des collectivités territoriales,

VU la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

VU la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

VU les décrets statuts particuliers des cadres d'emplois et organisant les grades s'y rapportant, pris en application de l'article 4 de la loi n°84-53 susvisée,

CONSIDERANT la nécessité d'adopter le tableau des effectifs afin de prendre en compte les changements intervenus depuis la dernière mise à jour,

Le Conseil communautaire, ouï l'exposé de son Président, et après en avoir délibéré :

DECIDE

- **D'ADOPTER** le tableau des effectifs, tel que présenté ci-après et arrêté à la date du:

Filière	Catégorie	Grade	Statut	Quotité de tps de travail	Poste occupé	Poste vacant
ADMINISTRATIVE	A	Attaché territorial	Titulaire	35H	1	3
ADMINISTRATIVE	A	Attaché territorial principal	Titulaire	35H	2	
ADMINISTRATIVE	A	Emploi fonctionnel de DGS	Titulaire	35H		1
ADMINISTRATIVE	B	Rédacteur ppal 1ère classe	Titulaire	35H	1	2
ADMINISTRATIVE	B	Rédacteur ppal 2ème classe	Titulaire	35H	2	
ADMINISTRATIVE	B	Rédacteur	Titulaire	35H	2	1
ADMINISTRATIVE	C	Adjoint Administratif	Titulaire	35H	6	2
ADMINISTRATIVE	C	Adjoint Administratif ppal 1ère classe	Titulaire	35H	1	2
ADMINISTRATIVE	C	Adjoint Administratif ppal 2ème classe	Titulaire	35H	6	
TECHNIQUE	A	Ingénieur principal	Titulaire	35H		1
TECHNIQUE	A	Ingénieur	Titulaire	35H	2	
TECHNIQUE	A	Emploi fonctionnel de DST	Titulaire	35H		1
TECHNIQUE	B	Technicien	Titulaire	35H	1	
TECHNIQUE	B	Technicien ppal 1ère classe	Titulaire	35H		1
TECHNIQUE	C	Adjoint Technique	Titulaire	5H		1
TECHNIQUE	C	Adjoint Technique	Titulaire	16H		1
TECHNIQUE	C	Adjoint Technique	Titulaire	18H		1
TECHNIQUE	C	Adjoint technique	CDI de droit public	25H		1
TECHNIQUE	C	Adjoint Technique	Titulaire	32 h	1	
TECHNIQUE	C	Adjoint Technique	Titulaire	35H	23	12
TECHNIQUE	C	Adjoint Technique ppal 1ère classe	CDI de droit public	35H	1	
TECHNIQUE	C	Adjoint Technique ppal 1ère classe	Titulaire	35H		2
TECHNIQUE	C	Adjoint Technique ppal 2ème classe	Titulaire	35H	8	6
TECHNIQUE	C	Agent de Maîtrise	Titulaire	35H	6	2
TECHNIQUE	C	Agent de Maîtrise principal	Titulaire	35H	6	
ANIMATION	C	Adjoint d'animation	Titulaire	35H	6	
ANIMATION	C	Adjoint d'animation ppal 2ème classe	CDI de droit public	35H	1	
ANIMATION	C	Adjoint d'animation ppal 2ème classe	CDI de droit public	30H	1	
ANIMATION	C	Adjoint d'animation ppal 2ème classe	Titulaire	35H	1	
MEDICO-SOCIALE	A	Puéricultrice	Titulaire	35H	1	
MEDICO-SOCIALE	A	Infirmière	CDD de droit public	35H	1	1
MEDICO-SOCIALE	B	Auxiliaire de puériculture de classe normale	CDI de droit public	35H	3	
MEDICO-SOCIALE	B	Auxiliaire de puériculture de classe normale	Titulaire	35H	3	
MEDICO-SOCIALE	B	Auxiliaire de puériculture de classe supérieure	Titulaire	35H	1	
SOCIALE	A	Educateur territorial de jeunes enfants (EJE)	CDI de droit public	35H		2
SOCIALE	C	Agent social	Titulaire	32H		1
SOCIALE	C	Agent social	Titulaire	35H	14	7
SOCIALE	C	Agent social ppal 2ème classe	Titulaire	26H	1	
SOCIALE	C	Agent social ppal 2ème classe	Titulaire	35H	9	

Fait à L'Île-Rousse, le 27 avril 2026

Extrait certifié conforme,

Le Secrétaire de séance,
Joseph SAULI

Le Président,
Lionel MORTINI


